



PROJET :

PROMOUVOIR L'ÉQUITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA PÊCHE DANS LE BAS-SASSANDRA PAR LE RENFORCEMENT DES COOPÉRATIVES DE FEMMES
(Côte d'Ivoire/ District de Bas-Sassandra)

RAPPORT D'ÉVALUATION



Demandeur :

Action pour le Développement (AAD), Conservation des Espèces Marines (CEM),
Union des Sociétés Coopératives des Femmes de la Pêche et assimilés de Côte d'Ivoire (USCOFEPCI)
CEM-AAD- USCOFEPC

Évaluateur :

M. Marc-Anthelme KOUADIO

Date :

19-12-2023 au 22-12-2023

Région Contractuelle

District de Bas-Sassandra
Côte d'Ivoire



Geomatics
Development
Forest
Consult

BIDERSTRASSE,
23 CH-3006 BERN
Switzerland, Ostermundigen
SS ID:186011948307

Géomatique
Développement
Forêts
Consult

Abidjan Cocody Cité des arts, rue des
Bijoutiers, immeuble A8 3ème Étage
Porte 2

Table des matières

Liste des acronymes et abréviations	3
Résumé de la mission	4
Contexte.....	4
Introduction	5
Description du cadre d'intervention.....	5
Approche méthodologique de l'évaluation	5
Evaluation et objectifs	6
Evaluation et analyse des indicateurs de résultat du projet.....	7
Leçons apprises.....	12
Déductions et conclusions	12
Recommandations.....	13
Annexes du rapport.....	15

Tables des Figures

Figure 1: Une vue de l'installation des panneaux solaires.....	15
Figure 2: Une vue du bureau sur le site	15
Figure 3: Une vue d'ensemble du site du projet	15
Figure 4: Une vue de la machine à glace	15
Figure 5: Une vue des équipements	15
Figure 6: Une vue du débarcadère à Grand Bereby	15
Figure 7: Le service local des ressources animales et halieutiques de Grand Bereby	15
Figure 8: Une vue du château d'eau	16
Figure 9: Extérieur du site du projet	16
Figure 10: Salle des machines (batteries)	16
Figure 11: Caisses de rangement	16
Figure 12: Un des gestionnaires du site	16
Figure 13: Machine à glace.....	16
Figure 14: Echanges avec les gestionnaires du site du projet	16

Tableau

Table 1: Tableau Récapitulatif du niveau d'exécution des Objectifs	6
--	---

Liste des acronymes et abréviations

AAD : Action pour le Développement

AMP : Aire Marine Protégée

CEM : Conservation des Espèces Marines

CFA : Communauté Francophone Africaine

COVID-19 : Pandémie de la COVID-19

Geo4Forest : Géomatique-Developpement-Forêt

ICLI : Ingeniería para la Cooperación-Lankidetzarako Ingeniaritza

Kg/jrs : Kilogramme par Jour

N/A : Non applicable

USCOFEPCI : Union des Sociétés Coopératives des Femmes de la Pêche et assimilés de Côte d'Ivoire

Résumé de la mission

Cette intervention, s'inscrit dans le cadre de l'évaluation de l'atteinte des objectifs d'autonomisation économique et sociale des femmes de la pêche et métiers assimilés du Bas-Sassandra, de lutte contre la sécurité alimentaire, la gestion des ressources, du renforcement de leur rôle dans l'économie, l'amélioration de leurs capacités d'organisation, de production, de négociation et de contrôle des prix. Tenu du 31.12.2021 au 31.12.2023 ; avait pour cible les bénéficiaires du projet, l'administration et les gestionnaires du projet.

Pour mener à bien notre mission, la première étape a consisté en une phase préparatoire relativement à la compréhension des termes de références, l'évaluation des documents projets (rapports d'activités, accords, etc.) et le recoupage des toutes informations pouvant aider à faire des analyses pertinentes.

Ainsi, l'enthousiasme suscité par les activités du projet est palpable à travers la création dynamique de 9 nouvelles coopératives, ainsi que la continuité de l'accompagnement dédié aux 16 coopératives existantes au cours de la phase de mise en œuvre. Cette expansion stratégique couvre de manière significative la région du Bas Sassandra, élargissant considérablement le champ d'action de l'Union des Sociétés Coopératives des Femmes de la Pêche et assimilés de Côte d'Ivoire (USCOFEPCI).

L'impact de ces initiatives est manifeste dans la réorganisation substantielle des femmes impliquées, marquée par une nette amélioration de leurs compétences en gestion, une maîtrise accrue des pertes post-captures, et la production de produits de qualité visant à promouvoir le bien-être et la santé des populations locales. Cela se traduit par un impact socio-économique significatif. De plus, la transition vers la vente au kilogramme démontre une maîtrise efficace des coûts sur le marché, renforçant ainsi la viabilité et la compétitivité des activités générées par le projet.

Grace aux actions de CEM, l'acquisition et la mise à disposition de la police de pêche d'un bateau a permis de réduire les infiltrations. Le financement du présent projet a permis de financer le carburant dudit bateau. Cela a été bénéfique en réduisant l'impact considérable que les chalutiers avaient sur la préservation de la biodiversité, les fonds marins et l'AMP. Et qui étaient par le passé perceptibles depuis les Côtes.

Le projet actuel est largement reconnu pour avoir facilité la constitution d'une base de données exploitable, intégrant les pesées, le classement des espèces et leur stockage dans la chambre. Ces données sont actuellement sollicitées par le service de pêche pour l'élaboration des rapports mensuels de la Direction. De plus, le projet a joué un rôle crucial en permettant le stockage du poisson à très faible coût, grâce à l'utilisation de l'énergie solaire. Cela a contribué à réduire les pertes post-capture, offrant une plus grande maîtrise du prix de vente du poisson, car les femmes ne sont plus contraintes de le vendre en toute hâte. En outre, le projet a introduit un approvisionnement en glace de qualité supérieure, non conditionnée en sachets plastiques, bénéficiant ainsi directement aux pêcheurs.

La mise en œuvre du projet, a permis à AAD et CEM de renforcer leurs capacités de gestion de subsides et leur collaboration avec les parties prenantes.

Contexte

La mise en œuvre du projet promouvoir l'équité et le développement durable de la pêche dans le Bas-Sassandra par le renforcement des capacités des coopératives de femmes, à couvert la période de (2021-2023).

Le principal bailleur du projet est le gouvernement basque espagnol, à travers son agence de coopération. ICLI est une ONG espagnole, partenaire technique de AAD, CEM et USCOFEPCI dans la conception, la proposition du projet et sa mise en œuvre. Ces quatre organisations avaient pour objet de contribuer à l'autonomisation des femmes marseillaises de Côte d'Ivoire à travers le renforcement de compétences pour conduire le changement économique et social de manière participative. C'est ce qu'elles ont proposé et mis en œuvre avec l'appui du gouvernement Basque.

Les acteurs concernés par les résultats de cette évaluation sont principalement les partenaires techniques et financiers (l'ICLI et du gouvernement basque,) qui doivent s'assurer de l'effectivité des activités et de la conformité dans l'exécution des lignes budgétaires en lien avec les activités exécutées ; et les bénéficiaires directs que sont : Action pour le Développement (AAD), Conservation des Espèces Marines (CEM), Union des Sociétés Coopératives des Femmes de la Pêche et assimilés de Côte d'Ivoire (USCOFEPCI) et indirects (les populations, les communautés de pêcheurs, les autorités, etc.), en vue de maximiser, identifier les points de réussites, les manquements, les bénéfices et impacts du projet. Et surtout partager les connaissances et leçons apprises, dans un but d'améliorer la capacité des organisations du consortium local à concevoir et mettre en œuvre des interventions efficaces et renforcer leur crédibilité vis-à-vis des partenaires, plus précisément son partenaire.

Introduction

Cette intervention, s'inscrit dans le cadre de l'évaluation de l'atteinte des objectifs d'autonomisation économique et sociale des femmes de la pêche et métiers assimilés du Bas-Sassandra, de lutte contre la sécurité alimentaire, la gestion des ressources, du renforcement de leur rôle dans l'économie, l'amélioration de leurs capacités d'organisation, de production, de négociation et de contrôle des prix. A cela s'ajoute, l'amélioration des performances et des capacités des coopératives de femmes à promouvoir des politiques publiques écologiquement durables dans la région. Surtout, assurer une promotion écologique et de la pêche durable, par l'amélioration des habitudes, la protection des espèces marines, animales et végétales en danger d'extinction, le plaidoyer pour le renforcement de l'Aire Marine Protégée de Grand Bereby. Outre le renforcement du leadership des mareyeuses au niveau national et régional (Bas Sassandra), dans la localité de Grand Bereby, les actions contribuent au développement de l'Aire Marine Protégée. Ainsi, afin de nous assurer de l'atteinte de ces objectifs, une évaluation externe conduite par le cabinet Geo4forest s'est tenu du 19-12-2023 au 22-12-2023 dans la région du bas Sassandra, département de Grand Bereby.

Description du cadre d'intervention

Cette mission d'audit, de suivi-évaluation et apprentissage avait pour objet de vérifier la conformité des exigences du projet conformément à ce qui avait été prévu dans le document de projet approuvé et sa réalisation sur le terrain. Elle s'articulera autour de la compréhension des termes de références, l'évaluation des documents projets (rapports d'activités, accords, etc.) et des missions de terrain et d'observations.

Approche méthodologique de l'évaluation

Pour mener à bien notre mission, la première étape a consisté en une phase préparatoire relativement à la compréhension des termes de références, l'évaluation des documents projets (rapports d'activités, accords, etc.) et le recoupage des toutes informations pouvant aider à faire des analyses pertinentes.

Ensuite, la deuxième a consisté à l'élaboration d'un questionnaire pour la bonne conduite de la mission et des échanges sur le terrain. Un autre niveau d'intervention a consisté à discuter en amont sur les aspects pratique et l'orientation de la mission avec les porteurs du projet. Ainsi, les activités du projet ont faits l'objet d'un passage en revue.

La troisième étape d'évaluation a porté sur la vérification et l'analyse de l'atteinte des objectifs, indicateurs de performance, de résultats d'activités du projet. Il s'agit notamment des activités en lien avec (i) le renforcement des compétences des dirigeantes de coopératives de femmes de la pêche et de leurs membres ; (ii) la création de nouvelles coopératives agréées et mobilisation des membres ; (iii) le renforcement des équipements (chambre froide solaire négative, une machine à glace solaire) pour l'augmentation des revenus des coopératives, la redynamisation économique et la lutte contre l'insécurité alimentaire à Grand Bereby ; (iii) le Contrôle des ressources et promotion de la pêche durable et (iv) le Renforcement de la protection de l'Aire Marine Protégée de Grand Bereby contre la pêche illégale des chalutiers étrangers.

La dernière étape fut celle de la conduite de la mission de terrain proprement dite qui a consisté particulièrement en des sessions d'échanges avec les parties prenantes (Ministère des ressources animales et halieutiques, la Mairie, les coopératives, communautés locales) vérification des actions entreprises sur le terrain et la vérification du niveau d'implication des parties prenantes et des bénéficiaires dans la mise en œuvre du projet.

Notre cadre d'intervention, s'inscrit dans l'atteinte de l'objectif d'autonomisation économique des femmes de la pêche et métiers assimilés, de la lutter contre la sécurité alimentaire, de gérer durablement les ressources existantes et de renforcer leur rôle dans l'économie en améliorant leurs capacités d'organisation, de production, de négociation et de contrôle des prix. A cela s'ajoute, l'amélioration continue des performances et de leurs capacités permettant de promouvoir des politiques publiques écologiquement durables dans la région.

Evaluation et objectifs

Table 1: Tableau Récapitulatif du niveau d'exécution des Objectifs

PILIER	Niveau	Lacunes identifiées	Lacunes substantielles identifiées	Signaux d'alerte	Actions	
1. L'autonomisation économique des femmes de la pêche et métiers assimilés du Bas-Sassandra, favorisant la sécurité alimentaire par le biais d'un développement économique durable, la gestion des ressources et le renforcement de leur rôle dans l'économie en améliorant leurs capacités d'organisation, de production, de négociation et de contrôle des prix.	1(a) – Renforcement des équipements (chambre froide solaire négative, une machine à glace solaire)	***	Capacités des gestions du site pour l'entretien et gestion des équipements	Maîtrise des outils et procédures d'entretiens	Moyen	La garantie encore en cours couvre (3 ans) tous les équipements. L'entretien et la gestion sont assez assurés. Un transfert de compétences est prévu.
		***	Capacités et fonctionnement des équipements	Perte moyenne d'énergie	Moyen	En cours de correction, puisque la garantie couvrant les réparations et les corrections des imperfections
	1(b) Augmentation des revenus des coopératives	***	Insuffisance de Capacités de Gestion des revenus	Administration, gestion financière	Moyen	Bien que la situation actuelle à une amélioration spectaculaire mieux qu'avant le projet, des sessions de renforcements sont prévus à l'effet d'améliorer davantage
	1(c) la redynamisation économique et la lutte contre l'insécurité alimentaire à Grand Béréby	***	Synergie d'actions et de coordination	collaboration Pêcheurs/Mareyeuses /Cooperative/Administration	Moyen	Un plan d'amélioration de communication et de partage d'information sera produit à l'effet pour répondre à cet écart
2. Le renforcement des coopératives de femmes permettant de promouvoir des politiques publiques écologiquement durables dans la région.	2(a) – Renforcement des compétences des dirigeantes de coopératives de femmes de la pêche et de leurs membres	***** *** **	Communication	Restitution des ateliers et sessions de formation	Moyen	Le financement de la 2 eme phase du projet et la mobilisation de fond contribueront certainement à corriger cet écart
	2(b) – Création de nouvelles coopératives agréées et mobilisation des membres ;	*****	N/A	N/A	N/A	Le financement de la 2 eme phase du projet pourra contribuer à toucher plus de communautés demandeurs comme Tabou et étendre les actions des femmes
3. La promotion écologique et de la pêche durable, par l'amélioration des habitudes, la protection des espèces marines, animales et végétales en danger d'extinction, le plaidoyer pour le renforcement de l'Aire Marine Protégée de Grand Béréby.	3(a) – Contrôle des ressources et promotion de la pêche durable	*****	N/A	N/A	N/A	N/A
	3(b) Renforcement de la protection de l'Aire Marine Protégée de Grand Béréby contre la pêche illégale des chalutiers étrangers.	*****	N/A	N/A	N/A	Le financement de la 2 eme phase du projet pourra contribuer à renforcer les actions en cours

Evaluation et analyse des indicateurs de résultat du projet

Conformément au plan initial de mise en œuvre du projet, une analyse de la conduite des activités et comment les résultats d'activités et du projet ont été atteint. Ainsi, pour la mise en œuvre du projet et l'atteinte ses objectifs activités sur ont été réalisées conformément au plan initial. Ce qui équivalait à un taux d'exécution de 100 % et confirme les indicateurs de performance.

1. Obstacles et défis rencontrés dans le cadre de mise en œuvre du projet et proposition d'alternatives.

Les échanges et la visite de terrain ont permis d'avoir un aperçu global et de ressortir quelques obstacles et défis. Cependant, ceux-ci n'étaient pas d'ordre à entacher la réalisation des activités et l'atteinte des résultats et les impacts. Cependant, dans la suite de la durabilité du projet, il s'avère nécessaire de prendre en compte des mesures palliatives afin d'anticiper sur d'éventuels obstacles.

Formation et renforcement de capacités

Au niveau de la formation, les indicateurs du projet faisaient état de la prise en compte de la formalisation et du renforcement des capacités de deux (02) coopératives. La demande de formalisation et de formation étant supérieure aux objectifs de départ, le projet n'a pu couvrir et prendre en compte toutes les parties prenantes lors des sessions de formation et de renforcement de capacités. Les sessions de formations se limitant seulement qu'à une vingtaine de participants, sur une semaine est restée insuffisante pour les gestionnaires du site de conservation et de production de glace.

Vue l'engouement et la portée du projet, il y'a eu plus de demande que de formations programmées. Aussi, les restitutions auprès des autres bénéficiaires n'ayant pas pris part aux différentes formations, n'étaient souvent pas suffisant. Cela s'explique par un engouement au-delà des attentes lors de la conception du projet. Et le fait que la priorité a été mise les coopératives des grandes villes (San-Pedro, Sassandra, tabou). Néanmoins le besoin de formation pourrait être comblé avec d'autres actions en cours de conception par les organisations porteuses du projet et un susceptible financement d'une deuxième phase du projet en vue de prendre en compte de nouvelles petites coopératives.

Cependant, ces différents défis n'ont entaché la bonne conduite des activités et l'atteinte des résultats escomptés que sont l'amélioration des capacités des bénéficiaires à la gestion des ressources issues de la pêche, à l'organisation par leur constitution en coopératives, de négociation et de contrôle des prix. Et surtout par leur action d'assurer une promotion écologique et de la pêche durable et contribuer à l'amélioration de la protection de l'Aire Marine Protégée de Grand Bereby.

Equipements

Un retard a été accusé dans la réception des équipements (panneaux solaires, chambre froide, la machine à glace, machines (batteries), etc. Le matériel devant servir pour la construction du site devait en partie provenir en Chine et de l'Europe. Cependant, la fermeture des frontières dues à l'épidémie de la COVID-19 n'a pas facilité l'atteinte des objectifs de cette activité. Cette situation a considérablement influencé le calendrier de mise en œuvre du projet et retardé la fourniture des livrables dans le délais impartis. Cependant, considérée comme un facteur externe non négligeable, il ne peut être imputable aux porteurs du projet et du prestataire. Pour y remédier et avoir une efficacité dans les prochaines propositions de demande de subvention, les porteurs de projet devront prendre en compte les facteurs de risques externes non négligeables que pourront être les catastrophes naturelles, les épidémies, etc, afin d'anticiper sur des propositions d'alternatives.

Les coupures intempestives d'électricité continue à Grand Bereby a été une des principales raisons qui ont suscité le choix de l'énergie solaire. Mais, la mise en marche des machines (machine à glace, salle des machines/ batteries, chambre froide), n'est pas sans difficultés. La mise en marche simultanée des trois (03) machines ne fonctionne pas comme souhaité par les agents des coopératives. Cela dû en partie à une perte d'énergie constatée dans les installations du prestataire sélectionné par AAD et USCOFPCI. Les deux (02) machines (Machine à glace et Chambre froide) ont du mal à fonctionner tous ensembles. La machine à glace qui prévoyait une production de 3 Tonnes en 24 heures, ne peut fonctionner 24h. Et, la production journalière était estimée à 17 sacs de 25kg soit un total de 425 Kg/jours. En dessous de la capacité de production souhaitée. Pour donc réduire ces écarts, une alternative devra être trouvée.

Le site où est installé le complexe, comme d'autre quartier de Grand Bereby, est souvent confronté à des coupures d'eau courante. Avec l'effort de CEM et AAD pour résoudre ce changement imprévu, un financement annexe a été obtenu avec l'Ambassade des USA pour la construction d'un système d'adduction d'eau solaire (un forage, un château d'eau, une pompe solaire et panneaux solaires) sur ledit site.

Un des défis est la capacité de stockage de la chambre froide, celle-ci est insuffisante à cause de la quantité de poisson disponible qui s'avère supérieure à la capacité d'accueil et de stockage lors des périodes fortes de pêches. Les besoins dans la localité sont importants et cette chambre froide est une nouveauté qui pourrait susciter d'autres initiatives similaires.

Gouvernance du projet

Des sa conception, les autorités locales ont été impliquées dans le projet et ont même fourni des lettres d'appui qui ont permis de renforcer les documents proposés par les organisations impliquées au bailleur. Dans sa mise en œuvre, différentes réunions de recadrage, de clarifications ont permis de fournir des précisions sur les termes du contrat et ont permis de mettre tous les bénéficiaires au même niveau d'information.

La transparence a été de mise entre les organisations locales à savoir AAD, CEM et USCOFEPCI cette dernière avait la responsabilité de transmettre les informations adéquates à ses coopératives affiliées. Cependant on peut recommander de mettre à disposition de chaque partie prenante les informations nécessaires à la bonne conduite du projet et renforcer la communication entre les parties prenantes en mettant en place des canaux de communication accessible à tous. La diffusion d'information devrait se faire aussi avec une bonne fréquence sur toute la durée du projet.

La question du bénévolat, est un risque potentiel dans la durabilité du projet. La conception de départ du projet n'a pris en compte que quatre (04) personnes pour la gestion du site. Cependant, ces personnes (01 cordo, 03 bénévoles), ont un statut de bénévoles. Ce qui peut influencer sur la gestion et l'expose le site à d'éventuels risques. Il faudra donc dans le plan d'action de durabilité régulariser le statut des bénévoles et/ou procéder à une harmonisation des émoluments perçus chaque mois. En espérant que cela soit possible lorsque l'USCOFEPCI et DECOTY arriveraient à stabiliser les entrées.

Accès aux données et statistiques de pêches

Un défi majeur reste l'accès aux données et statistiques de pêches auprès des services de la Police de Pêche qui étaient presque inexistantes. Les services n'ont pas de visibilité sur la quantité et la liste des espèces issues des pêches. Lesdits services pourraient collaborer avec les gestionnaires des équipements afin d'établir une base de données pour faciliter la manipulation des données et renforcer la communication sur les ressources de l'AMP de Grand Bereby.

Communication et stratégie

L'écoulement des produits de la coopérative et de la fédération, manque de stratégie commerciale. Pour assurer une bonne visibilité des actions de la coopérative et mobiliser des partenaires commerciaux, la fédération se doit de développer et rendre opérationnelle une stratégie marketing et communicationnelle. Cela pourrait être envisageable dans la phase 2 du projet. Cependant, une cérémonie de présentation officielle des équipements est envisagée pour Février 2024.

Site du projet

Pour certains acteurs, l'emplacement du site du projet qui se trouvent loin du débarcadère n'est pas adéquat et pourraient réduire le taux de fréquentation. A cela s'ajoute les coûts supplémentaires engendrés pour le transfert du stock de poisson vers la chambre froide. Néanmoins il faut mentionner que cela est plus du fait de la mairie qui n'a cédé le terrain souhaité aux gestionnaires du projet au moment de la construction du complexe frigorifique. Mais l'action de déplacer le site a aussi été motivée par le fait que dans la nouvelle politique de développement de la ville, le débarcadère pourrait être déplacé par la Mairie.

2. Progrès du projet et impact concret sur la vie des bénéficiaires du projet

Les échanges et la visite de terrain, ont permis de ressortir quelques changements et progrès positifs à impact concret sur la vie des bénéficiaires.

Capacités des bénéficiaires

Nous avons enregistré plus d'engouement de la part des parties prenantes. Les campagnes de sensibilisation et d'échanges avec les acteurs dans le basassandra ont permis de créer, formaliser et accréditer 14 coopératives des métiers de la pêche - au lieu de 02 coopératives au départ - dans les localités de Tabou (2), Ouro, Roc1, Roc 2, Dawa, Gbowe, Dawa et Mani.... L'indicateur de départ a dépassé de 14 et le projet a couvert une zone d'intervention plus large. Soit un taux de réussite de plus de 100%, au-dessus de l'indicateur de performance de départ (02 coopératives soient 100%). Un impact positif pour le projet qui a obtenu plus l'adhésion des acteurs et des populations dans la zone (Basassandra) de mise en œuvre.

Les thématiques abordées lors des sessions de formation ont été celles de la Sécurité sanitaire, l'Hygiène et qualité des produits, la Gestion financière, du Genre et de Droit de l'Homme, etc. Surtout, la gouvernance, la comptabilité simplifiée. A l'issue de 05 ateliers de formation et de renforcement de capacité, ce sont 400 bénéficiaires directs sur 50 (25 personnes / coopératives) bénéficiaires au départ qui ont été touchés directement par le projet.

Les compétences et connaissances acquises ont permis aux femmes de réorganisation en coopératives. Elles qui étaient longtemps restées dans l'informel, ont décidé de se mettre ensemble et de formaliser leur activité avec déclaration. Elles sont passées de 460 femmes travaillant dans l'informel appartenant désormais à une coopérative par ricochet à une fédération. Ainsi, la fédération des efforts pour l'atteinte des objectifs, celui de contribuer à l'autonomisation des femmes marseuses de Côte d'Ivoire à travers de renforcement de compétences pour conduire le changement économique et social de manière participative.

Désormais, ces femmes ont des compétences en leadership et estime de soi. Elles ont pu améliorer leur éducation financière en adoptant désormais la vente au kilo (ex. Poisson Soso entre 1800 et 2000 Fr /kg) avec une touche sur la gestion du bien commun. Ce qui n'était pas le cas au départ. Aujourd'hui, elles sont capables de maîtriser la conservation, gérer les risques de pertes et limiter les pertes post capture. Avant le projet, nous avons pour 500Kg de poisson confondu une perte estimée entre 25 et 30 %. Actuellement ces chiffres ont considérablement régressés et l'estimation entre 05 et 10 %. Désormais, elles ont une vision plus claire de la Gestion des dépenses liées à l'activité. Ce qui améliore leurs pratiques de gestion, au travers de la définition des conditions de gestion des fonds générés par la machine à glace et la chambre froide en fixant des clés de répartition (40% pour l'amélioration du matériel, 23% pour la gestion de la coopérative, 10 % charges fixes, 15% charges personnels, entretiens et dépenses, 12% pour la fédération). Egalement en mettant en place un comité de gestion en charge du suivi et évaluation. Un cabinet comptable a été commis pour le suivi des comptes.

Gouvernance du projet

Toutes ces sessions de formation, d'échanges de sensibilisation ont permis d'améliorer la gouvernance locale dans le secteur pêche, renforcés les capacités des bénéficiaires à la gestion de la chose commune. A cela s'ajoute la prise de décision collégiale. Ce qui améliore la gouvernance dans la prise de décision. Pour le bon fonctionnement du projet et l'assurance de la pérennité de l'action, des coûts validés par les parties prenantes lors de 02 ateliers ont permis de fixer le kg de glace 600fr/Kg et à 25 Fr/kg pour la conservation. Cette glace qui a la qualité de ne pas être conditionnée en sachets en plastique qui polluent la mer, en plus d'être plus durable (tard beaucoup plus à fondre).Facilitant ainsi, la conservation du poisson en Mer et sur terre non seulement pour les pêcheurs mais les femmes dans les villages qui s'approvisionnent sur le site. Ce sont donc entre 80 et 105 personnes par semaine qui s'approvisionnent en glace. Soit une moyenne de 370 personnes par mois avec un maximum de 100kg/ personne toutes espèces de poissons confondues. A cela s'ajoute le fait que les prix pratiqués pour la conservation et la glace favorisent l'adhésion de la population. Ce qui a suscité la mobilisation de certaines communautés à se constituer en association pour bénéficier des services qu'offre le projet.

La mise en œuvre du projet, a permis à AAD et CEM de mener des activités en collaboration avec les acteurs locaux et nationaux. Elaborer des budgets en lien avec les activités et de les exécuter. A cela s'ajoute, la capacité à gérer les fonds mis à disposition. Pour la mise en œuvre du projet, nous sommes à un taux d'exécution de 100 % sur un budget global d'environ 380 millions de Fr CFA. Même si certains réajustements ont été effectués dans le cadre de la gestion des changements, on peut dire que globalement, l'exécution des lignes budgétaires sont conformités avec la

programmation exécutée. La mise en œuvre du projet a permis à AAD et CEM de s'ouvrir au monde de la pêche, des coopératives, des mareyeuses, etc. Surtout de découvrir qu'il y a énormément à faire dans ce domaine. Le souhait le plus profond actuellement c'est de répliquer ce projet dans une autre ville, de préférence Tabou de par son éloignement et du manque totale d'intervention des projets dans cette zone. En plus d'être une zone retenue pour une future Aire Marine Protégée.

Le projet en lui aujourd'hui peut être considéré comme celui qui a facilité la constitution d'une base de données exploitable, avec les pesées, le classement des espèces et le stockage dans la chambre. Ces données sont sollicitées désormais par le service de pêche pour l'élaboration des rapports mensuels.

Equipements

Grace aux équipements installés dans le cadre du projet, nous avons un taux de fréquentation d'au moins 80 à 105 personnes /semaine avec en moyenne 100 Kg/personne à conserver. Ce qui fait qu'on a une réduction de la perte des produits de pêche grâce à ces moyens de conservation et de distribution. Les équipements mis en place ont contribué à des changements de paradigme et d'habitudes. Nous passons à la conservation des produits dans la chambre froide, le gain en temps pour l'écoulement de la production, la maîtrise des coûts de conservation qui restent abordables. Cela permet désormais aux femmes de vendre du poisson de meilleure qualité à un prix plus élevé. Ce qui est profitable aux bénéficiaires.

Les impacts sur les activités des coopératives, l'augmentation du nombre d'adhérents et la formalisation d'autres coopératives afin de bénéficier des avantages du projet. Mais il n'y a pas que les gains de la coopérative. Il faut également considérer les gains des autres femmes du secteur de pêche, car la congélation et le stockage de poisson à la chambre froide (25fr/Kg) est plus abordable qu'ailleurs (100fr/kg). Ainsi, ceux sont en moyenne une marge de 75 Fr CFA de gain par Kg pour les femmes. Ainsi pour une femme qui débourse en moyenne 10 000 Fr/ jour pour 100Kg de poisson à conserver chez d'autres, elle est désormais à 2500 Fr/ jour pour 100Kg de poisson. Soit un gain de 7500 frs Cfa d'épargne qui peut être alloué à autre chose et ou servir à augmenter son fond de roulement.

CEM et Rainforest Trust ont récemment collaboré à l'achat d'un bateau à moteur de sept mètres destiné à la police maritime du Grand Béréby, avec un financement permanent pour le carburant et l'entretien. Le bateau de la police maritime permet la surveillance d'une infime partie de cette espace : de 5 à 10 kilomètres des côtes maximum. Un moyen opérationnel de lutter contre la pêche illégale. Avec cette acquisition, les infiltrations qui étaient de 5 à 7 bateaux la semaine, nous sommes à quasiment une disparition de ceux-ci. Les chalutiers représentent la principale menace s'éloignent désormais des côtes ou se reportent sur les zones de Tabaoulé ou Sassandra. Pour protéger la baie, la collaboration des pêcheurs artisanaux a été essentielle. La mise à disposition d'une vedette de patrouille à la police maritime par CEM et Rainforest Trust aurait permis de réduire les incursions des bateaux accusés de surpêche et pratiques irresponsables. Mais surtout des plaintes récurrentes (en moyenne 10 plaintes/jr) des pêcheurs sur la présence de chalutiers. Désormais, les plaintes ont considérablement chuté voire inexistantes. Mais, les plaintes sont désormais tournées vers des dénonciations de certains pêcheurs véreux qui ne suivent pas les bonnes pratiques de pêches et qui jettent leurs filets dans l'Aire Marine Protégée (AMP).

Plus de 2000 pêches sont enregistrés au service de la pêche. L'activité de la pêche qui se pratique sur 6mois implique un bon nombre de personnes qui en dépendent. Depuis les installations des équipements et la disponibilité de la machine à glace, l'approvisionnement et le stockage et conservation se fait de manière récurrente. Pour les montées en Mer, les pêcheurs ont recours à la glace produite par la cooperative. Cette glace plus bénéfique (600fr/kg) et plus durable (plus de 03 à 04 jrs d'utilisation), contrairement à la glace habituelle en sachet utilisée. L'on évalue le nombre de personne utilisant la glace produite par la cooperative à 80 personnes/ semaine pour une moyenne de 50kg/ personne. Il faut dire que, les pêcheurs ne sont pas les seuls à utiliser la glace produite, des acteurs comme les boulangers sont les plus demandeurs après les mareyeuses et les pêcheurs. Ainsi, avant la mise en œuvre du projet la pollution plastique était visible en mer comme en bordure. Cependant avec le projet le taux de réduction est assez considérable due en partie à l'utilisation de la glace en paille en lieu et place de glace produites en sachet et le changement de comportement des pêcheurs.

Grand-Béréby est une ville balnéaire située dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire, proche du Libéria, dans la région de San-Pédro. Sa population est estimée à 129 340 habitants en 2021. La ville de Grand Bereby une forte communauté de pêcheurs et acteurs des pêches estimées à 2 000 pêcheurs dans la zone. Plus de 2000 personnes vivent de la pêche et des métiers assimilés. Pour l'instant vu que le projet vient à peine de s'achever, l'impact réel ne peut se mesurer. Cependant, une estimation faite, porte le nombre de personnes fréquentant le centre de stockage à 80 personnes (h/f)

/jour. Le poisson est conservé sur une bonne et longue période permet aux femmes de ne pas brader le poisson à vil prix, donne le temps d'évacuation de leur produits. La chambre froide, la machine à glace acquis sur le projet, présente un cadre d'amélioration de la conservation du poisson au niveau de la ville. Ce qui améliore les conditions socio-économiques des femmes des coopératives nouvellement créées, par ricochet celles qui n'ont pas encore adhéré à la coopérative.

Bon nombre d'acteurs ont contribué à la mise en œuvre du projet et aux activités. Il s'agit entre autre des mareyeuses, des pêcheurs, les autorités coutumières, les communautés et l'administration locale. De ces acteurs, nous enregistrons la participation d'au moins 75% acteurs qui ont participé aux activités et ont été favorables au plaidoyer pour la lutte contre la pêche illégale des chalutiers étrangers dans la zone de l'aire marine de Grand Bereby.

Gestion durable de l'AMP

La première aire marine protégée de Côte d'Ivoire a été créée en juillet 2022 et fait la taille d'un département, afin de gérer durablement la pêche et de protéger la faune océanique. Elles tentent de trouver un équilibre entre exploitation et conservation des ressources naturelles. L'AMP de Grand Béréby couvre environ 2 400 kilomètres carrés d'océan. Outre des pêcheries vitales, la zone abrite des populations menacées de tortues luth, de tortues olivâtres et de tortues vertes, ainsi que des populations menacées de requins et de raies. Ainsi, la loi n° 2016-554 du 26 juillet 2016 relative à la pêche et à l'aquaculture et le décret n° 2022-448 du 06 juillet 2022 portant création de l'Aire Marine Protégée de Grand Bereby favorise la protection des berges et des fonds marins de la zone et la conservation de la biodiversité marine.

Au nombre des activités menées et/ou renforcées pour : la pêche durable, la protection de l'environnement, la protection des espèces marines, animales et végétales dans l'aire Marine protégée de Grand Bereby, nous avons enregistré des activités de sensibilisation et de formation. Les évaluations faites auprès des acteurs ont démontré que les bénéficiaires, ont pu améliorer leurs capacités en gestion des déchets plastiques et sur la gestion des captures des tortues dans les filets de pêche. Cependant, les bénéficiaires ont du mal à se concerter et évoluer dans un cadre collaboratif. Ce qui pourra mettre à mal la gestion des équipements acquis.

Autonomie

Les actions du projet ont contribué à l'amélioration de la perception des mareyeuses sur la gestion post capture, économique et renforcement des liens de collaboration pour une amélioration continue de leur vie sociale et économique. Le projet a comblé un déficit de poisson dans la ville, qui après post capture le poisson était soit vendu pour se débarrasser, ou fumé pour conserver pour la clientèle extérieure à la ville. Le projet a permis un temps soit peut à l'autonomie financière des mareyeuses qui ne bradent plus le poisson dès réception et qui désormais ont le temps de vendre à leur rythme et maîtriser le prix sur le marché. Même si les effets escomptés du projet semblent minimes, elles sont visibles sur le terrain.

3. Pertinence des méthodes et approches, meilleures pratiques

La méthodologie adoptée pour la mise en œuvre du projet, s'est articulée autour de sessions de sensibilisation, d'ateliers de formation et de renforcement de capacités, et l'organisation de réunions d'information. Aussi, la collaboration extérieure avec des consultants et des formateurs qualifiés et des équipementiers pour l'installation des panneaux solaire et la chambre froide.

La mise en œuvre de ces différentes méthodes ont contribué à la mobilisation des parties prenantes qu'elles soient bénéficiaires directs ou non du projet. Ce qui a été d'une appréciation pour les parties prenantes, du fait de les avoir impliquées dans l'organisation, la mobilisation et la participation aux différentes activités organisées. Cependant, bien que cette méthodologie de travail ayant été développée et adoptée par CEM, elle n'a pu couvrir la participation de tous les membres des coopératives bénéficiaires. Cela dû en partie aux lignes budgétaires restreintes allouées à chaque activité.

Un des aspects de la méthodologie était, la synergie d'actions avec les autres initiatives en cours, comme le projet de l'air marine protégée (AMP). Ce qui a favorisé l'inclusion des parties prenantes et la prise en compte de leurs préoccupations.

La durabilité du projet, selon les parties prenantes réside en la continuité des actions (ndlr. Partage d'information sur les success story, financement continue du carburant pour les patrouilles, appui en équipements et matériels

informatiques, la mise à jour des initiatives connexes et surtout la communication entre les porteurs du projet et les autorités locales.

Leçons apprises

1. La mise en œuvre du projet a permis une prise de conscience des dangers liés à l'utilisation de la glace en sachets en mer au profit de la glace en paille ;
2. Les parties prenantes et acteurs ont senti le besoin de contribuer aux efforts de la conservation de l'Aire Marine Protégée (AMP) ;
3. Le projet a permis une prise de conscience collective des mareyeuses à fédérer leurs efforts pour l'amélioration des conditions de vie économiques sociale
4. La communication et la fédération des actions à contribuer à l'adhésion massive des populations à l'utilisation des équipements du projet (chambre froide, machine à glace, etc.) et assurance du renforcement des liens avec la population ; surtout à la formation et la création d'emplois local ;
5. Une telle initiative contribue à l'amélioration des connaissances, des pratiques techniques de conservation post capture, l'entretien et gestion des équipements
6. L'application des bonnes pratiques et l'installation des équipements à contribuer à la réduction des pertes post capture de 20 %
7. L'intervention concerter des acteurs contribue à réduire l'impact sur la biodiversité et la gestion durables des zones protégées.
8. Le choix du solaire en tant qu'énergie renouvelable verte et surtout pas couteuse à changer la perception des habitants sur les capacités d'un tel dispositif

Déductions et conclusions

• Déductions

La création et l'accompagnement continue des 16 coopératives, couvre une zone d'intervention plus large et renforce l'action de la fédération dans la région du Bas Sassandra. Une opportunité pour les 400 bénéficiaires directs sur 50 (25 personnes / coopératives), acteurs et des populations de ce projet de se formaliser et de bénéficier des retombées du projet. La mise en œuvre du projet a permis l'amélioration des compétences et connaissances des bénéficiaires (femmes mareyeuses), et une meilleure organisation des femmes, de gestion du matériel, de fourniture de produits de qualités pour le bien-être et la santé des populations avec un impact socio-économique important.

Désormais, ces femmes sont compétentes gérer leurs revenus issus des ventes et de la conservation des produits. Elles sont capables de conserver durablement les produits de la pêche issue de la post capture. Le projet a permis un temps soit peut à l'autonomie financière des mareyeuses qui ne bardent plus le poisson dès réception et qui désormais le temps de vendre à leur rythme et maîtriser le prix sur le marché. Et ce par l'organisation et la gestion de leur gain, avec un impact sanitaire et sur la biodiversité. , car n'ayant plus recours au palétuvier pour le feu de bois pour le fumage de poisson. Avec l'implantation du site, et l'installation des équipements nous avons un taux de fréquentation très élevé. Le coût de conservation très étudié et validé en plénière à contribuer pleinement au changement de paradigme : la conservation des produits, la maîtrise du temps de conservation et de distribution.

L'acquisition et la mise à disposition de la police de pêche d'un bateau a non seulement contribué à renforcer le cadre de collaboration et de communication entre les pêcheurs et l'administration en charge de la pêche, et réduire les infiltrations. Le bateau a démontré qu'il est possible de lutter contre les chalutiers, au moins dans des zones concrètes. Ainsi, d'une moyenne de plaintes d'observation de 5 à 7 bateaux la semaine dans les eaux aux alentours, nous sommes quasiment une disparition de ceux-ci dans la région. Réduisant ainsi, l'impact considérable qu'ils avaient sur la préservation de la biodiversité et les fonds marins et l'AMP. Le projet en lui aujourd'hui est considéré comme celui qui a facilité la constitution d'une base de données exploitable, avec les pesées, le classement des espèces et le stockage dans la chambre. Ces données sont sollicitées désormais par le service de pêche pour l'élaboration des rapports mensuels de la Direction.

La mise en œuvre du projet, a permis à AAD et CEM de renforcer leurs capacités de gestion de subsides et leur collaboration avec les parties prenantes.

• Conclusion

La maîtrise de l'utilisation du budget, la mise en œuvre des activités, la mobilisation des parties prenantes ont contribué étroitement à l'atteinte des objectifs l'autonomisation économique des femmes de la pêche et métiers assimilés, le renforcement de leur capacités et rôle dans l'économie régionale. Ce qui entrainera la promotion des politiques publiques écologiquement durables dans la région. A cela s'ajoute la contribution des résultats à la promotion écologique et de la pêche durable, de l'amélioration des habitudes, de la protection des espèces marines, animales et végétales en danger d'extinction. Et surtout renforcer les actions de plaidoyer pour la protection de l'Aire Marine Protégée de Grand Béréby.

Recommandations

A court termes

Pour CEM, AAD, l'USCOFPCI et DECOTY

1. Développer des AEGR pour soutenir le projet et gérer les coûts additionnels de gestion (assurer un bénéfice plus large par le développement d'activités alternatives et la fourniture de services additionnels) ;
2. Branchement sur le courant secteur pour la machine à glace pour la gestion alternée de l'électricité ;
3. Elaborer un plan de recherche de marchés potentiels pour maximiser le gain de la coopérative et de la fédération ;
4. Appui matériels et en équipements pour le travail de la chambre froide (combinaison, caisse de rangement, botte, rideau de porte plastique, carton, etc.) ;
5. Formaliser la collaboration avec les bénévoles et réviser les émoluments ;
6. renforcer les capacités des gestionnaires sur l'entretien des machines et assurer la maintenance du dispositif des machines pour assurer un bon fonctionnement des équipements ;
7. Mobiliser des financements pour la construction d'une deuxième chambre froide et agrandir la capacité d'accueil pour maintenir la clientèle (de fresco à Tabou) ;
8. Mobilisation de fonds pour le fond de roulement et financement durable de la pêche ;
9. Poursuivre la sensibilisation pour booster l'adhésion d'autres mareyeuses ;
10. Assurer un financement en carburant et matériels de sauvetage de la police des pêches (installation des projecteurs pour faciliter les patrouilles de nuit)

Renforcement des capacités

1. Renforcement de capacités et recyclage continue des Maintenançiers des machines ;
2. Renforcement des capacités en gestion administrative et financière de coopératives ;
3. Renforcement des équipements (ordinateurs, imprimantes, moto, fonctionnement) ;
4. Renforcer la surveillance de l'air marine protégée par l'équipement des services de la police des pêches (l'installation de systèmes de radar et de bouées est en cours) ;
5. Résolution du problème technique issue du stockage de l'électricité, fuite d'énergie.

Moyen termes

1. Continuer le renforcement des capacités et mobiliser la formalisation des acteurs des pêches ;
2. Continuer les sessions de renforcement de capacités et formation à l'endroit des pêcheurs (chef des pêcheurs et sa communauté) du débarcadère sur les bonnes pratiques durable de pêches et l'utilisation de la glace en paille ;
3. Créer un cadre de concertation entre la Fédération et les pêcheurs ;
4. Mener des actions pour donner de la visibilité aux actions des projets ;
5. Renforcer la collaboration entre CEM et les parties prenantes.

Long terme

1. Renforcement des capacités des Direction Générale de la Police Maritime sur les questions environnementales ;
2. Mobilisation de fonds pour l'acquisition d'un véhicule frigorifique pour le transport des produits du débarcadère au site de conservation et la collecte des pêches post captures dans les villages ;

3. Extension du champ d'action de conservation post capture aux autres villages restants.

Annexes du rapport



Figure 6: Une vue du débarcadère à Grand Bereby



Figure 7: Le service local des ressources animales et halieutiques de Grand Bereby



Figure 5: Une vue des équipements



Figure 4: Une vue de la machine à glace



Figure 1: Une vue de l'installation des panneaux solaires



Figure 2: Une vue du bureau sur le site



Figure 3: Une vue d'ensemble du site du projet



Figure 13: Machine à glace



Figure 12: Un des gestionnaires du site



Figure 11:Caisses de rangement



Figure 10: Salle des machines (batteries)



Figure 9. Extérieur du site du projet



Figure 14: Echanges avec les gestionnaires du site du projet



Figure 8: Une vue du château d'eau